



**Compte Rendu
réunion d'échanges du 07 avril 2025
entre AUPPSV et SPL SVLH**

Participants :

- SPL : Florent DULOIR (FD, maître du port)
- AUPPSV (AU) : Georges COURTAY (GC) et Jean RIBY (JR)

- Personnel du port de Saint Vaast :

Un poste temps plein vient d'être ouvert il y a un mois et demi pour palier au départ de Yannick de l'été dernier. Des candidats sont reçus.

Les agents de Saint Vaast ont accepté une surcharge de travail pour palier cette absence sur la durée.

Des formations ont été suivies durant la base saison par FD : DU Gestionnaire de Port (6 semaines) et Vincent PINATEL : Formateur Ports Propres (3 semaines)

Deux vacataires saisonniers sont prévus pour l'été avec un temps plein et un à 24h par semaine.

- Démarche Ports Propres :

Saint Vaast s'est engagé dans la démarche d'obtenir la certification Port Propre (Norme iso européenne) et biodiversité.

Un premier audit d'état des lieux s'est tenu.

Il s'ensuit un plan d'action visant à lever les points bloquants et à palier aux remarques et demandes d'amélioration progressivement dans une échéance de solde des actions à 3 ans.

Dans ce contexte, les prévisions de travaux et sujets d'action pour les agents du port ont été revues.

La levée des points bloquants a été priorisée avec la mise à niveau :

- des installations de la station service (trappes, étanchéité, affichage...) (*classement ICPE*)
- de barrages flottants pour éviter la dispersion de polluant en cas de fuite d'un navire (longueur réglementaire à mettre en œuvre) en cours d'approvisionnement.

Une visite de sécurité est prévue mi avril afin d'obtenir la certification pour la saison prochaine.

- l'arrachage des plantes invasives dans les enrochements de bords bassin a été réalisé avec les espaces verts de la mairie. Un réensemencement est prévu.

- travaux de signalétique sur l'ensemble du port en cours (actuellement mise au point avec l'imprimeur)

Les actions antérieurement programmées mais non vitales ont été repoussées.

- Fonctionnement des bornes électriques et eau des pontons :

Le port avait entrepris une remise à niveau complète de ces bornes (borne par borne en atelier), l'avancement est le suivant :

Pontons A B C les bornes ont été refaites.

Pontons D et E les travaux viennent de commencer sur le ponton E (D ensuite) changement des temporisations par du matériel neuf (12 h), 2 robinets d'eau par borne (et non pas des connecteurs rapides) (20 mn)



Dans l'attente d'approvisionnement de composants, Aurélien va mettre en service l'alimentation en eaux de pluie des sanitaires de la Marina.

- Élargissement du ponton B : ceci devrait être réalisé durant l'été lorsque la zone technique sera libre pour pouvoir travailler sur les pontons qui y sont stockés.
- Changement des platelages des pontons B et C par des caillebotis repoussé, pas de délai fixé.

Sanitaires MARINA :

Réouverture après fermeture hivernale : GC souligne que l'affichage indique une réouverture à Pâques or les vacances de Pâques viennent de commencer... FD indique l'ouverture pour le WE de Pâques.

FD ne retient pas la suggestion de l'AU d'ouverture partielle avec fermeture de l'accès à la zone de douches. La situation ne devrait pas évoluer à l'avenir !!!

Rappel : Le seul moyen de faire pression sur la SPL est que chaque usager mécontent de ces dispositions fasse un courrier ou mail au port (avec copie à l'AUPPSV pour permettre de tenir une liste des réclamations) : A chacun d'agir !

- Zone technique :

Déchetterie GC signale une amélioration mais encore des salissures au sol vers l'accès à la zone

FD n'est pas en phase sur ce point, selon lui le sol est propre.

La signalétique va être mise à niveau

Grand Portail Après le remontage du portail, il reste un ajustement à faire par l'entreprise Villette sur la crémaillère. Ceci est prévu prochainement et devrait solder ce sujet.

GC suggère qu'un sanitaire de chantier soit disposé sur cette zone,

FD indique qu'ils envisagent cela (urinoir + toilette) dans le cadre de la démarche port propre sous un délai de 3 ans avec la mise en place d'un conteneur de micro filtration en complément du dispositif décanteur deshuileur actuel. Ceci serait placé près du local USHIP.

GC souligne du mieux dans la propreté du parking de la zone, avec toutefois des difficultés d'écoulement par manque de caniveau à gauche du portail en entrant.

Au sujet de la saturation de la ZT en mars /avril, GC indique que des bateaux sur remorque prennent l'espace de la largeur du portique, cette partie du parking (vers le fond) pourrait être équipé d'un maillage de pitons plus serré pour augmenter la densité et donc la capacité de la ZT.

FD observe qu'USHIP n'a pas fait de demande dans ce sens.

Avec cette saturation, le port a réorganisé l'agencement de leur zone de stockage, et accéléré la remise à l'eau du voilier « Le Than »

- Le voilier « Le Than » :

Contrairement aux informations d'octobre, FD a mis en sommeil la vente du bateau, en attendant de voir si le futur agent du port serait en mesure de s'occuper de sa gestion en location. (Clic and Boat)

Au fur et à mesure des rentrées, la capote et les voiles seraient changées !

- Restaurant « La MARINA » : (FD et JR)



Quentin, le gérant du restaurant pour la société Auror détentrice de l'AOT s'est bien impliqué, avec cet hiver la mise aux normes des évacuations avec l'installation d'un bac récupérateur de graisse (il a fallu re-séparer l'évacuation des toilettes) et des nouveaux horaires d'ouverture en continu de 11h à la soirée. Il a formé un cuisinier, le rapport qualité prix est en amélioration.

- Propreté du bassin et des abords :

Dispositif de dépollution

FD le dispositif va être remis en service prochainement.

Pontons :

GC souligne l'état de salissure (verdissage) des pontons en caillebotis, et les déchets et obstructions sur le ponton L.

FD doit faire le point et faire nettoyer à la javel (*auront il le temps de faire???*)

- Échelles de la grande jetée pour les pêcheurs :

L'échelle prototype a été mise en place, FD n'a pas de commentaires des pêcheurs.

Réunion envisagée par le Directeur de la SPL avec les pêcheurs et le chantier Bernard pour échanger notamment sur le dispositif de carénage sur la cale : FD n'est pas au courant !!!

Un bateau type Shérif jaune orange entre deux eaux près de l'élévateur. FD indique une situation complexe avec un propriétaire sous tutelle, affaire suivie par Thierry LETEISSIER.

FD indique qu'un chantier d'Agon Coutainville pourrait être bientôt agréé filière de déconstruction (à suivre). Ce serait une issue pour ce bateau dépouillé de tous ses équipements.

- Bateau de servitude électrique :

FD Les 2 navires en attente ont reçu leur homologation Division 222 sur Cherbourg en début d'année. Il restent en stockage chez Cotentin Nautic avant la saison.

Une difficulté a été surmontée cet hiver : Ces bateaux sont homologués à titre professionnel, à ce titre leur pilotes devaient avoir une habilitation professionnelle *Capitaine 200* ou *BACP* nécessitant jusqu'à 6 semaines de formation. La Fédération Française des Ports de Plaisance est intervenue auprès du législateur et a obtenu une simplification dans la mesure ou le transport de personnes (comme dans les zones de mouillages) est exclu (bateau de servitude portuaire). L'armement du bateau est également simplifié.

- Éclairage et réverbères :

FD indique une prochaine mise en service de réverbère à LED dans les traversées de végétation situées entre la capitainerie et « la Marina » (délai de fourniture non connu). Ceux ci sont financés avec une aide de l'État.

- Dragage SPL :

AU Ou en est on avec cette drague ?

FD Saint Vaast n'est pas concerné à l'heure actuelle. Pas d'info particulière.

-3eme tranche de travaux sur la jetée feu vert :

Travaux à venir, pas de date indiquée...

Tenue des sanitaires

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.frp>



GC l'association a reçu des plaintes d'utilisateurs résidents sur la propreté et l'état des sanitaires de la Capitainerie.

FD n'est pas satisfait des prestations de l'entreprise (associatif) de ménage.

Un appel d'offre a été lancé et au 1^{er} avril l'entreprise Nett + a commencer à œuvrer, Une remise à niveau de propreté est lancée dans l'ensemble des sanitaires et avant la réouverture de ceux de la Marina.

Tarifs d'électricité Résident

GC indique que selon le bateau concerné, le niveau de consommation peut être très différent, les tarifs proposés gagneraient à être plus adaptés à certains « petits » bateaux.

FD nous allons faire évoluer les choses et imposer que 100 % des résidents à l'année payent un supplément. 300 € pour 3 A à l'année lui semble cohérent. Sachant que ces résidents utilisent différents services comme les boites aux lettres, livraison de colis, sanitaires...

Il doit répondre à un usager sur ce point.

GC évoque l'utilité de bouées d'attente à proximité de la grande jetée.

FD indique que la tendance est plutôt à retirer des bouées de corps morts.

Ainsi à Omonville avec l'usure constatée de 3 corps morts appartenant à la CAC mais suivies gracieusement par la SPL celles ci vont finir par être retirées.

L'entretien et le remplacement périodique du matériel (qui doit être fait par des moyens spécifiques) représente un coût non négligeable, il doit y avoir des recettes à la hauteur en face. Et des responsabilités en plus.

- Informations diverses à l'initiative de la SPL :

Journées d'information de la gendarmerie du 12/04 ; infos sur le matériel de sécurité, la réglementation (nautique et pêche), 2 sessions de 25 personnes prévues avec le nombre de réponses reçues.

La salle à l'étage de la Capitainerie a été équipée en chaises pour permettre de recevoir jusqu'à 30 personnes. Dans le cadre de port propre des actions de sensibilisation des usagers doivent être menées.

Durant l'été 2025 le port va être « site écogeste » avec des enquêtes auprès des plaisanciers. Ces animateurs viendront rencontrer les usagers lors des pots des mardi soir et plus particulièrement lors des fermetures des portes du bassin.

